

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 4 (1896)
Heft: 7

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

testament 4 florins d'or au petit poids, a celui qui chaque vendredi de la semaine a l'heure de minuit, criera par les rues de Lausanne : O vous qui dormez, réveillez-vous ! Réveillez-vous et priez Dieu pour les Trépassés.

Extrait du Répertoire Poncet.

1553. — Les Bourgs-Maistres et Conseil de Lausanne vendent a Jacques Charlet, les bâtiments des ci-devants Frères-Prêcheurs dits Couvent *de la Magdeleine* qui tombaient en ruine.

1557. — Vente faite par les H. S. de Lausanne à Jean Chenaulx, du Moulin de la Riettaz autrement Moulin de Menthon, a réduire en simple maison habitable pour raison des Inondations survenues en dernier lieu ¹, et qui a cause dudit Moulin avaient causé de très grands préjudices au Public et aux Particuliers. Au prix de 300 florins.

1669. Reconnaissance passée en faveur des H. S. de Lausanne a cause de leur château de Menthon et de leur *Corps de ville* ; par noble Samuel Seigneulx, du *Moulin de la Riettaz* situé en la Bannière du Pont de Lausanne.

Charles VUILLERMET.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Le 23 juin a eu lieu, à Genève, la **réunion annuelle de la Société d'histoire de la Suisse romande** dans l'amphithéâtre de l'Athénée.

M. Berthold van Muyden, président de la société, s'est fait l'interprète des sentiments de ses collègues auprès de leurs amis de Genève pour les féliciter de la manière remarquable dont ils ont surmonté les difficultés que présentait l'organisation de l'Exposition nationale ; il a fait surtout l'éloge du palais des arts qui s'harmonise si bien avec sa destination et dont le cachet original porte si nettement l'empreinte du génie national. Le comité du groupe de l'art ancien mérite des remerciements pour la remarquable collection qu'il est parvenu à réunir. M. van Muyden a terminé en rendant compte de l'activité de la société dans le courant de l'année

¹ La grande inondation du 3 septembre 1555.

écoulée et en rappelant le souvenir des membres qu'elle a perdus, le président Marc de Montet, le juge fédéral Cornaz, le pasteur Garin, doyen de la société, le général de Castella, MM. Julien Dubochet, Ernest Decollogny, Ch.-C. Dénéreaz, Adolphe Gautier.

M. Edouard Favre, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, a souhaité la bienvenue aux membres de la société, en commentant spirituellement la devise « plus penser que dire » gravée sur une pièce d'orfèvrerie qui figure au groupe de l'art ancien.

Le comité sortant de charge a été réélu à l'unanimité.

M. Camille Favre, président du groupe 25, a fait ensuite une intéressante description de l'art ancien tel qu'il a été organisé dans ce groupe. Il a défini le but poursuivi par les organisateurs et décrit l'organisation elle-même, ainsi que le contenu de l'exposition.

Au point de vue scientifique, on a cherché avant tout à répandre sur l'histoire de l'art suisse des notions nécessaires, particulièrement dans la Suisse romande. On ne se doutait pas qu'il y eût tant de choses intéressantes en ce domaine dans notre pays, surtout pour l'orfèvrerie ; à Zurich, en 1883, on avait ouvert la voie, mais l'exposition, organisée un peu tardivement, était restreinte et incomplète. Il s'agit, au point de vue historique, de remonter aux sources de l'art national, dont les traditions, rompues au XVIII^e siècle, ont fait place à une anarchie dont on cherche à sortir à tout prix. Pour juger l'art suisse, faut-il se placer au point de vue de la théorie de l'art pour l'art ou de la théorie historique ? Le conférencier adopte la seconde manière de voir. L'art a besoin, comme l'acrobate de la fable, d'un balancier, et même d'un double balancier : le sentiment moral et la tradition historique. A cet égard, M. C. Favre a ingénieusement relevé l'importance des œuvres médiocres, qui ont aussi leur raison d'être en histoire.

Quant à l'organisation du groupe 25, le conférencier s'est borné à indiquer les raisons qui ont fait adopter la division en trois époques : Antiquité, Moyen-âge et Renaissance, temps modernes, en signalant les difficultés rencontrées par le comité dans la répartition et le classement, ainsi que dans l'installation des vitraux et des bois sculptés.

Après avoir fourni quelques indications sur les principaux objets qui figurent à l'exposition, M. Favre a terminé son

intéressante causerie en présentant quelques réflexions générales sur l'art suisse. Il reconnaît en lui un art local, sur lequel agissent souvent des influences venues de l'extérieur, mais dont les manifestations présentent toutefois certaines affinités, des traits communs propres à la nationalité suisse et qui s'expliquent peut-être par la configuration topographique même de la Suisse allemande, un nœud de vallées dont le Gothard est le centre. L'influence allemande est la plus profonde et la plus ancienne; on la reconnaît au fait que le côté sujet l'emporte sur la préoccupation de l'ornement, et cela jusque dans les bois sculptés. Au XVII^e siècle et au suivant, il y eut une période de lutte entre l'influence française et l'influence allemande; actuellement on découvre quelques traces de retour aux anciennes traditions, et le conférencier termine en exprimant le vœu que les traditions nationales reprennent vie et se manifestent dans le domaine de l'art national aussi bien qu'ailleurs.

La Société s'est ensuite transportée au palais des arts, dans les salles du groupe de l'art ancien. Là, d'intéressants détails ont été donnés sur place par M. C. Favre, ainsi que par M. Th. Dufour, qui a parlé des manuscrits exposés. Après le déjeuner, servi au pavillon de l'industrie hôtelière, de nouvelles visites ont été consacrées aux expositions d'orfèvrerie et de vitraux, sous l'aimable et savante direction de MM. van Berchem, Favre et H. Mayor, si bien que les membres de la Société d'histoire garderont un excellent souvenir de la journée qu'ils ont passée à l'Exposition nationale de Genève.

— Le troisième rapport du **Comité de l'Association pour la restauration du château de Chillon** vient de paraître ⁽¹⁾. Le Comité est composé comme suit :

MM. VIQUERAT, conseiller d'Etat, *président*.

RUCHET, » » *vice-président*.

RUFFY, conseiller fédéral, à Berne.

CHESSEX, Ami, député, à Montreux.

CERESOLE, Alfred, pasteur, à Blonay.

DUBOCHET, Julien, banquier, à Montreux, *caissier*.

DORET, David, sculpteur, à Vevey.

FAVEY, Georges, prof., à l'Université, Lausanne.

GRENIER, Louis, » » »

(1) Lausanne, imprimerie Borgeaud.

- MM. MASSON, Albert, syndic de et à Veytaux.
MELLEY, Ch., prof. à l'Ecole d'ingénieurs, Lausanne.
PERNOUX, Francis, receveur de l'Etat, à Vevey.
VAN MUYDEN, Berthold, président de la Société d'histoire de la Suisse romande, à Lausanne.
VUICHOD, Emile, syndic du Châtelard, à Vernex.
VUILLERMET, Charles, artiste-peintre, à Lausanne.

Font partie de la *Commission exécutive* :

- MM VIKUERAT, conseiller d'Etat, *président*.
RUCHET, " » *vice-président*.
DUBOCHET, Julien, à Montreux, *caissier*.
CERESOLE, Alfred, pasteur, à Blonay.
DORET, David, sculpteur, à Vevey.
FAVEY, Georges, professeur, à Lausanne.
VUICHOD, Emile, syndic, à Vernex.

Les acquisitions suivantes ont été faites pour le Musée historique en 1895 : 1 grand coffre gothique avec armoiries en marqueterie ; 1 coffre aux armes des de Cressier ; 1 épée de 1717 ; 1 esponsion du XVII^e siècle ; 1 fauchart (Sion) ; 3 carreaux pour arbalètes (Sion) ; 1 épée trouvée entre Port-Valais et Villeneuve ; 1 statue en bois de St-Georges (Martigny).

Il a été fait les dons suivants : de M. le colonel Tissot, une carte militaire de la Suisse, éditée en 1702 par les soins de LL. EE. de Berne ; de M. Calame, antiquaire, à Lausanne, une statue de chevalier, peinte.

Grâce à l'activité du Comité, plusieurs travaux importants ont été exécutés ou sont en cours d'exécution. Un plan exact de l'édifice a été commencé. On a réparé le parement extérieur du mur de la Salle de justice du côté du lac. Les toits ont été retenus. On a réparé la cheminée de la chambre de la duchesse, ainsi que les machicoulis. De patientes recherches ont permis de découvrir d'intéressantes peintures du XII^e et du XIII^e siècle sur les parois de la Salle de justice. D'importants travaux ont été faits en vue d'améliorer les abords du château.

L'Association compte actuellement 8 membres à vie et 350 membres ordinaires.

— Dans les premiers jours de juin, le Conseil fédéral, sur la proposition de M. Ruffy, chef du département de l'Intérieur,

a acheté à Paris, pour le Musée national, une magnifique **tapisserie des Gobelins**. Cette tapisserie faisait partie de la collection d'objets d'art de M. Dreyfuss de Gonzalès.

Cette pièce remarquable, admirablement conservée, a un intérêt à la fois historique et artistique. Le catalogue de la collection en fait la description suivante :

« Grande et très belle tapisserie des Gobelins, du temps de Louis XIV, d'après Le Brun, faisant partie de la suite intitulée : l'Histoire du Roi. Elle représente le Renouvellement de l'alliance entre la France et les Suisses. En l'église Notre-Dame de Paris, remplie d'une nombreuse assistance, le roi et le représentant des Suisses, prêtent, sur les Saintes Ecritures, le serment d'observer le traité ; ils sont tous deux accompagnés d'une suite de personnages portant les plus riches costumes.

» Cette tapisserie est encadrée d'une bordure aux armes de France et au chiffre du roi, ornée d'une bande fleurdelisée et enguirlandée de fleurs et de fruits ; à la partie inférieure la légende : *Renouvellement d'alliance entre la France et les Suisses, fait dans l'église de Notre-Dame de Paris par le roy Louis XIV et les ambassadeurs des XIII Cantons et leurs alliés, le XVIII novembre 1663.* »

La hauteur est de 3 m. 74 cent. ; la largeur, de 5 m. 67 centimètres.

Le *Temps* donne les détails suivants sur cette tapisserie :

La pièce fait partie de la célèbre suite *l'Histoire du roi*, commandée par Louis XIV à Charles Le Brun et commencée aux Gobelins en 1665 ; la tenture ne comprenait à l'origine que quatorze pièces .

« L'Entrevue de Louis XIV et de Philippe IV roi d'Espagne dans l'île des Faisans. — L'Audience donnée à Fontainebleau au cardinal Chigi, légat du pape, pour la réparation de l'injure faite dans Rome à l'ambassadeur de Louis XIV. — L'Entrée de Louis XIV dans Dunkerque. — La Prise de Lille. — Le Mariage du roi. — La Prise de Dôle. — La Réduction de Marsale. — Le Sacre du roi. — Le Siège de Douai. — L'Audience à l'ambassadeur d'Espagne. — Le Renouvellement de l'alliance avec les Suisses. — Le Siège de Tournai. — La Défaite de l'armée espagnole près le canal de Bruges. — La Visite du roi aux Gobelins. »

Trois pièces complémentaires furent mises sur métier en 1716 :

« La Construction de l'Hôtel des Invalides, d'après le peintre Bulise. — La Satisfaction du doge de Gênes, d'après Hallé. — Le Baptême du Dauphin, d'après l'invention de Le Brun. »

Le *Renouvellement de l'alliance* fut d'abord traité en haute lisse une fois dans l'atelier de Laurent et une fois en basse lisse dans l'atelier de Mozini.

Plus tard, le modèle fut repris dans les ateliers de basse lisse de de la Croix père, Monmerqué et de la Croix fils ; chacun de ces ateliers produisit une réplique.

Le *Renouvellement de l'alliance* a donc été traduit en tapisserie cinq fois aux Gobelins ; il n'a pas été traité dans une autre manufacture.

De ces cinq exemplaires, le Mobilier national français en possède encore trois. Le quatrième est celui de la Confédération ; on ignore ce qu'est devenu le cinquième.

On s'est demandé comment la pièce récemment vendue avait pu tomber entre des mains particulières et entre autres suppositions on a pensé qu'elle avait été enlevée du château de Saint-Cloud pendant la guerre et naturellement avant l'incendie du château. C'est une hypothèse qui, d'après mes souvenirs, n'est pas fondée. Pour avoir l'état des tapisseries existant à Saint-Cloud en 1870, il suffit d'aller au Mobilier national consulter les inventaires.

Il ne faut pas oublier que pendant les périodes où la manufacture des Gobelins dépendait de la couronne, le prince disposait des tapisseries à son gré ; il en faisait don ou les vendait quelquefois sans avoir à rendre des comptes. C'est pour ce motif qu'il est très difficile de suivre certaines tapisseries à partir de leur sortie des Gobelins.

Les tapisseries de haute lisse étaient plus estimées que celles de basse lisse ; mais en fait les deux fabrications étaient souvent de qualités techniques équivalentes. Sous Louis XIV, la suite de l'*Histoire du roi* en haute lisse avait quatre aunes et demie de haut, tandis qu'en basse lisse on l'avait réduite à trois aunes un quart ; la longueur des pièces était également plus petite en basse lisse qu'en haute lisse ; ces indications serviront peut-être à déterminer la fabrication du *Renouvellement* du Musée fédéral.

Le Brun, très chargé de travaux, ne pouvait peindre lui-même tous les modèles de tapisserie que lui demandait Louis XIV ; il donnait des esquisses, des *pensées*, selon la

forte expression d'alors, et il surveillait la mise au point et l'exécution en couleurs du modèle.

Dans l'*Histoire du roi*, le peintre de Sève, le cadet, fut chargé du modèle du *Renouvellement* pour la haute lisse et de Saint-André de celui de la basse lisse.

Du moment que cette tapisserie est heureusement sortie d'une collection particulière, on ne peut que féliciter vivement la Confédération suisse de s'en être rendue acquéreur ; c'est un honneur pour elle et pour nous.

— La seconde livraison de l'**Histoire de la Nation Suisse** par M. B. van Muyden vient de paraître. Ce second fascicule, que nous ne faisons que mentionner pour le moment, traite des Zæhringen, de l'organisation féodale, de l'architecture religieuse, de la civilisation au XII^e et au XVII^e siècle. De nombreuses et riches illustrations sont intercalées dans le texte.

CHERCHEURS ET CURIEUX

QUESTIONS.

N^o 3. Il y a une dizaine d'années, qu'on voyait sous les marronniers du Vallon, là où un canal se détachait du ruisseau en cascade, un kiosque avec des escaliers conduisant à une source plus ou moins savoureuse d'eau sulfurée. Les travaux des ingénieurs ont fait tout disparaître, cascade, kiosque et source. Cependant, un savant chercheur que Lausanne a perdu trop tôt, M. Ernest Chavannes, a assuré, dans un journal, que les filons de cette eau n'étaient pas perdus, qu'ils avaient été captés de nouveau ; malheureusement, l'endroit ne fut pas indiqué. Le connaît-on et veut-on utiliser les restes d'une source qui, il y a un siècle, faisait les délices de la bonne société, et est-ce que, si Lausanne, port de mer, est un fantôme, Lausanne bains et « kurort » ne pourrait pas être une réalité ?

N^o 4. La campagne de Rovéréaz, à en croire le dictionnaire Levade, n'appartient plus depuis deux siècles à la famille noble qui porte ce nom. Elle a encore produit, à la fin du XVIII^e siècle, un preux chevalier, qui, s'il a commencé par être archi Bernois, a fait acte de très bon Vaudois en détournant, en 1814, le général autrichien Bubsa de se prêter aux intrigues du patriciat bernois. Qu'est devenue sa famille ?

